



Assemblée des Premières Nations (APN) Assemblée extraordinaire des Chefs

Du 3 au 5 décembre 2024

Centre Rogers (anciennement Centre Shaw)
Ottawa (Ontario)

Hybride (en personne et en ligne)

TROUSSE D'INSCRIPTION

L'Assemblée extraordinaire des Chefs de l'Assemblée des Premières Nations (APN) se tiendra du 3 au 5 décembre 2024 au Centre Shaw, sur le territoire traditionnel non cédé de la nation algonquienne, à Ottawa (Ontario). Les séances de dialogue auront lieu le 2 décembre 2024. Le Centre Shaw est situé au 55, promenade Colonel By, Ottawa (Ontario) K1N 9J2.

INFORMATIONS SUR L'INSCRIPTION

À quoi servent les frais d'inscription?

Les frais d'inscription permettent de couvrir les coûts directs de l'organisation des Assemblées des Chefs, notamment la location des locaux, l'équipement audiovisuel, les services d'interprétation, la diffusion sur le web, les services d'inscription, les animateurs, la traduction, la signalisation, les honoraires des aînés et les groupes de tambours.

PRIME DE PRÉINSCRIPTION

Les délégués qui s'inscriront à l'avance avant le 2 décembre 2024 participeront à un tirage.
Inscrivez-vous dès aujourd'hui pour éviter les files d'attente!

FRAIS

Chefs/mandataires (<i>lettre de procuration requise</i>)	Gratuit	(65 ans et plus)	50,00 \$
Citoyens des PN, conseillers, Grand Chefs, Chefs héréditaires	450,00 \$	Étudiants (<i>carte d'étudiant valide requise</i>)	50,00 \$
Observateurs et organisations non gouvernementales	800,00 \$	Anciens combattants	Gratuit
Autres gouvernements.....	800,00 \$	Aînés.....	Gratuit
		Médias accrédités.....	Gratuit

Processus d'inscription

Une pièce d'identité avec photo est exigée lors de l'inscription pour les Chefs, les mandataires et les étudiants. Tous les participants et groupes sont encouragés à s'inscrire et à acquitter les frais à l'avance. L'inscription à l'avance est également encouragée lorsque gratuite. Des files d'attente distinctes seront prévues pour les personnes qui se seront inscrites et auront acquitté les frais avant l'Assemblée.

- Inscription en ligne : Rendez-vous sur le site www.afn.ca pour vous inscrire. Après votre inscription, vous recevrez un courriel de confirmation. Les cartes VISA, MasterCard et American Express sont acceptées.
- S'inscrire au moyen d'un formulaire : Complétez le formulaire d'inscription inclus dans le présent avis et envoyez-le par télécopie à Tash Cote au 613-241-5808, ou par courriel à registration@afn.ca.
- Les formulaires d'inscription et les paiements doivent être soumis avant l'entrée à l'Assemblée. Il est également possible de s'inscrire et de payer sur place. Veuillez noter que les frais d'inscription ne seront pas remboursables après le 22 novembre 2024. Des frais d'administration de 50\$ s'appliqueront aux annulations effectuées avant cette date.
- Le préenregistrement aura lieu le lundi 2 décembre 2024, de 14 h à 20 h, au Centre Shaw. Pour éviter les files d'attente, les délégués sont invités à récupérer leur badge à cette occasion.



Assemblée des Premières Nations (APN) Assemblée extraordinaire des Chefs

Du 3 au 5 décembre 2024 | Centre Rogers (anciennement Centre Shaw)

HÉBERGEMENT

L'APN a réservé des blocs de chambres dans plusieurs hôtels en vue de l'Assemblée. Veuillez faire mention de l'Assemblée extraordinaire des Chefs de l'APN de 2024 lors de votre réservation afin de bénéficier du meilleur tarif. Les réservations doivent être effectuées avant la date limite pour garantir la disponibilité des chambres. Les réservations effectuées après cette date seront facturées au plein tarif. Tous les frais de voyage, de repas et d'hôtel sont à la charge des délégués ou du groupe de délégués et doivent être réglés au moment du départ.

1. Fairmont Chateau Laurier

Adresse : 1, rue Rideau, Ottawa,
(Ontario) K1N 8S7

Téléphone : 613-241-1414

Tarifs :

- Fairmont – 319 \$
- Fairmont Or – 419 \$

Lien de réservation : [Réservez le tarif de groupe pour l'Assemblée extraordinaire des Chefs de l'APN](#)

2. Hôtel Le Germain

Adresse : 30, avenue Daly, Ottawa
(Ontario) K1N 6E2

Téléphone : 1-888-873-0829

Tarif : 269,99 \$

Lien de réservation : [Réservez le tarif de groupe pour l'Assemblée extraordinaire des Chefs de l'APN](#)

3. Delta Ottawa Centre-ville

Adresse : 101, rue Lyon, Ottawa
(Ontario) K1R 5T9

Téléphone : 1-888-239-4756

Tarif : 229 \$

Lien de réservation : [Réservez le tarif de groupe pour l'Assemblée extraordinaire des Chefs de l'APN](#)

Pour toute réservation, veuillez préciser que vous participez à l'Assemblée extraordinaire des Chefs de l'APN. Les délégués sont encouragés à effectuer leurs réservations avant la date indiquée afin de s'assurer que le tarif est disponible au prix indiqué, car le tarif régulier s'appliquera à toute réservation effectuée après la date limite.

Toutes les dépenses, notamment voyage, repas, chambres d'hôtel, liées à la participation à l'AEC de l'APN sont à la charge des délégués et/ou des groupes de délégués et doivent être réglées au moment du départ.

TRAVEL

Indigeno Travel est l'agence de voyage recommandée par l'APN. Indigeno Travel appartient à des Autochtones et offre des réductions pour les conférences, un service d'urgence 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 pour les changements de vol imprévus, ainsi qu'un service personnalisé. Veuillez communiquer avec Indigeno sans frais au 1.800.267.8973 ou par courriel à indigeno@continentaltravel.ca pour prendre vos dispositions de vol. Pour mieux vous aider, vous pouvez remplir ce formulaire et quelqu'un communiquera avec vous : <https://form.jotform.com/221025201772038>.

Air Canada

Code promotionnel : R3K43M61

Règles applicables

- La réservation doit être faite vers la ville suivante : Ottawa, YOW (CA)
- La période de voyage commence le lundi 25 novembre 2024 et se termine le jeudi 12 décembre 2024.
- Les trajets sont valables les lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi et dimanche.
- Pour l'Amérique du Nord, 5 % de rabais sur les tarifs standards, 10 % sur les tarifs flexibles et supérieurs. Pour les voyages internationaux, rabais de 10 % sur les tarifs standards et supérieurs.

VIA Rail

Code de conférence : 14502

WestJet

Règles applicables

- La réservation doit être effectuée dans la ville suivante : Ottawa, ON

- La période de voyage commence : 25/11/2024
- La période de voyage se termine : 12/12/2024

Code promo : Guest web/Travel Agent web – 8M2W9CT

Code promo : Travel Agent GDS – YB086

Porter Airlines

Porter Airlines est fière d'offrir jusqu'à 10 % de réduction sur les tarifs de base disponibles (à l'exception du tarif de classe le plus bas lors d'une vente publique de sièges) pour les voyages à destination et en provenance de l'Assemblée spéciale des chefs 2024. Les tarifs réduits sont disponibles à la réservation du 29 octobre 2024 au 1er décembre 2024 et sont disponibles pour les voyages :

De : Tous les marchés – À : Ottawa (YOW)

Du : 29 nov. 2024 au : 04 déc. 2024

De : Ottawa (YOW) – À : Tous les marchés

Du : 02 déc. 2024 au : 07 déc. 2024

Veuillez réserver en ligne à <https://www.flyporter.com/fr-ca/?promocode=SCA024> ou via votre agent de voyages en utilisant le code promotionnel « SCA024 »



Assemblée des Premières Nations (APN) Assemblée extraordinaire des Chefs

Du 3 au 5 décembre 2024

Centre Rogers (anciennement Centre Shaw)

Ottawa (Ontario)

Hybride (en personne et en ligne)

Documentation

Les documents seront disponibles sur le site Web de l'APN à l'adresse www.afn.ca.

Parrainage

Si vous souhaitez parrainer une activité à l'AEC, veuillez envoyer un courriel à sponsors@afn.ca.

Cercle du commerce de l'APN

Le Cercle de commerce / salon professionnel de l'APN se tiendra du 3 au 5 décembre 2024 et offrira d'excellentes possibilités de

réseautage entre les Premières Nations, les organisations, les entreprises et les gouvernements. Pour plus d'informations ou pour vous inscrire, veuillez envoyer un courriel à AFNTradeshow@afn.ca.

Réception parlementaire

Une réception parlementaire aura lieu le mardi 3 décembre 2024. Veuillez consulter le site Web de l'APN (www.afn.ca) pour plus de détails.

Coordonnées pour l'AEC

Pour de plus amples informations, veuillez consulter le site Web de l'APN (www.afn.ca) ou envoyer un courriel à l'une des adresses suivantes :

Informations sur l'inscription :

courriel : registration@afn.ca

Cercle du commerce :

courriel : AFNtradeshow@afn.ca

Parrainages :

courriel : sponsors@afn.ca

Accessibilité (handicap) :

courriel : fnpwd@afn.ca

Coordination de l'AEC :

Joyce McDougall

courriel : jmcdougall@afn.ca

Accessibilité

L'APN s'engage à garantir une participation pleine et égale à tous les participants. Pour obtenir un soutien en matière d'accessibilité ou demander des services tels que l'interprétation en American Sign Language (ASL), l'interprétation en Langue des signes québécoise (LSQ), des places réservées pour les utilisateurs d'appareils de mobilité ou l'accès à une salle calme en raison de troubles sensoriels, veuillez envoyer un courriel à fnpwd@afn.ca avant le 11 novembre 2024.



Assemblée des Premières Nations (APN) Assemblée extraordinaire des Chefs

Du 3 au 5 décembre 2024 | Centre Rogers (anciennement Centre Shaw)

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

FRAIS D'INSCRIPTION (incluant la TPS) :

- | | |
|--|---|
| <input type="radio"/> Chefs/Mandataires <i>Gratuit</i> | <input type="radio"/> 50 \$ (65 ans et plus) |
| <input type="radio"/> 450 \$ Citoyens des PN, Grand Chefs, conseillers | <input type="radio"/> 50 \$ Étudiants (<i>carte valide requise</i>) |
| <input type="radio"/> 800 \$ Observateurs et ONG | <input type="radio"/> Aînés <i>Gratuit</i> |
| <input type="radio"/> 800 \$ Autres gouvernements | <input type="radio"/> Médias accrédités <i>Gratuit</i> |

COORDONNÉES (veuillez imprimer) :

Nom : _____
Première Nation/Organisation : _____
Nation : _____ Courriel : _____
Adresse : _____ Ville : _____
Province : _____ Code postal : _____
Tél : () _____ Téléc. : () _____
Hôtel réservé pour l'AEC (pour aider à la planification logistique) : _____

 **Participerez-vous :** En personne Virtuellement

MODE DE PAIEMENT (veuillez cocher une case):

Chèque d'organisation (*Ci-joint*) à envoyer par la poste à apporter à AEC

Visa Master Card Amex



Numéro de la carte: _____ Expiration (MM/AA): _____ / _____ Numéro CVC (au dos de la carte): _____

Nom sur la carte : (*please print*): _____

Signature du titulaire de la carte : _____ Montant autorisé : \$ _____

Adresse courriel pour le reçu : _____

L'Assemblée générale annuelle de l'Assemblée des Premières Nations est un événement public où des photographies, des enregistrements audio et vidéo peuvent avoir lieu. En assistant à l'événement, tous les délégués consentent à la publication potentielle de photos et d'enregistrements audio/vidéo de l'événement par l'Assemblée des Premières Nations. Tous les participants devront respecter le code de conduite pour participer à l'événement.

No de TPS : 133649848 RT 0001

Veuillez noter que les frais d'inscription ne seront pas remboursables après le 22 novembre 2024. Des frais administratifs de 50,00 \$ seront appliqués pour toute annulation avant cette date.



Assemblée des Premières Nations (APN) Assemblée extraordinaire des Chefs

Du 3 au 5 décembre 2024 | Centre Rogers (anciennement Centre Shaw)

FORMULAIRE D'INSCRIPTION DE GROUPE

(À utiliser pour les paiements de groupe)

FRAIS D'INSCRIPTION DE GROUPE (incluant la TPS) :

450 \$ Citoyens des PN, Grand Chefs, conseillers	x	<input type="text"/>	=	<input type="text"/>	\$
800 \$ Observateurs et ONG/ Autres gouvernements	x	<input type="text"/>	=	<input type="text"/>	\$
50 \$ (65 ans et plus) / Étudiants (carte valide requise) Chefs/Mandataires/ Aînés/ Médias accrédités – Gratuit	x	<input type="text"/>	=	<input type="text"/>	\$

TOTAL DES FRAIS :

COORDONNÉES (veuillez imprimer) :

Prénom : _____ Nom : _____
Titre : _____ Nation/Organisation/Entreprise : _____
Adresse : _____ City/Ville : _____
Province/Territoire : _____ Code postal : _____
Courriel : _____
Tél : () _____ Téléc. : () _____

 **Participerez-vous :** En personne Virtuellement

MODE DE PAIEMENT (veuillez cocher une case):

Chèque d'organisation (Ci-joint) à envoyer par la poste à apporter à AEC

Visa Master Card Amex



Numéro de la carte: _____ Expiration (MM/AA): _____ / _____ Numéro CVC (au dos de la carte): _____

Nom sur la carte : (please print): _____

Signature du titulaire de la carte : _____ Montant autorisé : \$ _____

Adresse courriel pour le reçu : _____

L'Assemblée générale annuelle de l'Assemblée des Premières Nations est un événement public où des photographies, des enregistrements audio et vidéo peuvent avoir lieu. En assistant à l'événement, tous les délégués consentent à la publication potentielle de photos et d'enregistrements audio/vidéo de l'événement par l'Assemblée des Premières Nations. Tous les participants devront respecter le code de conduite pour participer à l'événement.

No de TPS : 133649848 RT 0001

Veuillez noter que les frais d'inscription ne seront pas remboursables après le 22 novembre 2024. Des frais administratifs de 50,00 \$ seront appliqués pour toute annulation avant cette date.

Pour plus d'informations sur l'Assemblée des Premières Nations (APN) et l'Assemblée extraordinaire des Chefs (AEC).

Pour plus d'informations, veuillez consulter : www.afn.ca



Assemblée des Premières Nations (APN)

Assemblée extraordinaire des Chefs

Du 3 au 5 décembre 2024 | Centre Rogers (anciennement Centre Shaw)

FORMULAIRE D'INSCRIPTION DES DÉLÉGUÉS

(À utiliser avec les paiements de groupe)

1	Nom du(de la) délégué(e)	Premières Nation/Organisation	Courriel du(de la) délégué(e)	Type d'inscription <small>Chef(fe)/mandataire; Membre des PN; Observateur(trice)/ONG; Autre gouvernement; 65 ans et plus; Étudiant(e) avec carte d'étudiant; Aîné(e); Ancien combattant; Média</small>	Participerez-vous : <input type="radio"/> En personne <input type="radio"/> Virtuellement

2	Nom du(de la) délégué(e)	Premières Nation/Organisation	Courriel du(de la) délégué(e)	Type d'inscription <small>Chef(fe)/mandataire; Membre des PN; Observateur(trice)/ONG; Autre gouvernement; 65 ans et plus; Étudiant(e) avec carte d'étudiant; Aîné(e); Ancien combattant; Média</small>	Participerez-vous : <input type="radio"/> En personne <input type="radio"/> Virtuellement

3	Nom du(de la) délégué(e)	Premières Nation/Organisation	Courriel du(de la) délégué(e)	Type d'inscription <small>Chef(fe)/mandataire; Membre des PN; Observateur(trice)/ONG; Autre gouvernement; 65 ans et plus; Étudiant(e) avec carte d'étudiant; Aîné(e); Ancien combattant; Média</small>	Participerez-vous : <input type="radio"/> En personne <input type="radio"/> Virtuellement

4	Nom du(de la) délégué(e)	Premières Nation/Organisation	Courriel du(de la) délégué(e)	Type d'inscription <small>Chef(fe)/mandataire; Membre des PN; Observateur(trice)/ONG; Autre gouvernement; 65 ans et plus; Étudiant(e) avec carte d'étudiant; Aîné(e); Ancien combattant; Média</small>	Participerez-vous : <input type="radio"/> En personne <input type="radio"/> Virtuellement

5	Nom du(de la) délégué(e)	Premières Nation/Organisation	Courriel du(de la) délégué(e)	Type d'inscription <small>Chef(fe)/mandataire; Membre des PN; Observateur(trice)/ONG; Autre gouvernement; 65 ans et plus; Étudiant(e) avec carte d'étudiant; Aîné(e); Ancien combattant; Média</small>	Participerez-vous : <input type="radio"/> En personne <input type="radio"/> Virtuellement

6	Nom du(de la) délégué(e)	Premières Nation/Organisation	Courriel du(de la) délégué(e)	Type d'inscription <small>Chef(fe)/mandataire; Membre des PN; Observateur(trice)/ONG; Autre gouvernement; 65 ans et plus; Étudiant(e) avec carte d'étudiant; Aîné(e); Ancien combattant; Média</small>	Participerez-vous : <input type="radio"/> En personne <input type="radio"/> Virtuellement



Assemblée des Premières Nations (APN) Assemblée extraordinaire des Chefs

Du 3 au 5 décembre 2024 | Centre Rogers (anciennement Centre Shaw)

CODE DE CONDUITE DES PARTICIPANTS AUX ÉVÉNEMENTS DE L'APN

CODE DE CONDUITE DES PARTICIPANTS AUX ÉVÉNEMENTS DE L'ASSEMBLÉE DES PREMIÈRES NATIONS

1. L'Assemblée des Premières Nations (APN) organise de temps à autre des rencontres, des rassemblements et des assemblées (événements). L'APN s'engage à offrir un environnement sécuritaire, respectueux, inclusif et accueillant où les participants sont libres d'exprimer leur personnalité authentique et de se faire entendre.
2. L'APN applique une politique de tolérance zéro à l'égard d'actes ou de paroles constituant du harcèlement (y compris sexuel), de l'intimidation, de la discrimination ou de la violence.
3. Le présent Code de conduite définit les normes de comportement attendu de la part de tous les participants ainsi que les conséquences d'un comportement inacceptable. Il s'applique à tous les événements de l'APN et aux activités qui y sont liées.
4. Tous les participants aux événements doivent aider l'APN à maintenir un espace sûr et une expérience positive pour tous. Lorsqu'un participant s'inscrit à un événement de l'APN, il doit accepter le présent Code de conduite en signant le formulaire de reconnaissance joint à l'Annexe A.

COMPORTEMENT ATTENDU DE LA PART DES PARTICIPANTS

5. Quand ils prennent part à un événement ou à une activité de l'APN, les participants doivent toujours se comporter comme suit : Considerate, respectful, and collaborative.
 - a. faire preuve de considération, de respect et de collaboration;
 - b. être attentif à son environnement et aux autres participants, et alerter les organisateurs de l'événement en cas de comportement inacceptable;
 - c. s'abstenir de toute forme de comportement faisant appel à la violence, à la discrimination et au harcèlement pendant l'événement, y compris à l'occasion des fonctions sociales, pendant les déplacements liés à un événement de l'APN, sur les médias sociaux, au téléphone ou par courrier électronique et messages textes.

COMPORTEMENT INACCEPTABLE DE LA PART DES PARTICIPANTS

6. Examples of unacceptable behaviours at AFN events include but are not limited to:
 - a. l'intimidation, le harcèlement, l'abus, la discrimination, le dénigrement ou la dévalorisation;
 - b. le harcèlement, c'est-à-dire tout comportement physique ou verbal non désiré blessant ou des remarques ou des plaisanteries inappropriées sur la race, la religion, le sexe, l'âge, le handicap ou tout autre motif de discrimination;
 - c. le harcèlement sexuel, c'est-à-dire tout comportement, commentaire, geste ou contact de nature sexuelle susceptible d'offenser ou d'humilier une personne ou qui pourrait, à son avis, être perçu comme imposant une condition de nature sexuelle;
 - d. la violence, définie comme tout acte, comportement, menace ou geste d'une personne envers une autre dont on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'il cause ou menace de causer un préjudice, une blessure ou une maladie.

e.

Pour plus d'informations sur l'Assemblée des Premières Nations (APN) et l'Assemblée extraordinaire des Chefs (AEC).

Pour plus d'informations, veuillez consulter : www.afn.ca



Assemblée des Premières Nations (APN) Assemblée extraordinaire des Chefs

Du 3 au 5 décembre 2024 | Centre Rogers (anciennement Centre Shaw)

CODE DE CONDUITE DES PARTICIPANTS AUX ÉVÉNEMENTS DE L'APN

CONSÉQUENCES D'UN COMPORTEMENT INACCEPTABLE

7. Les participants à qui un autre participant ou un organisateur de l'événement demande de mettre fin à un comportement inapproprié sont tenus d'obtempérer immédiatement.
8. Les comportements inacceptables ne seront pas tolérés. Les organisateurs de l'événement peuvent prendre les mesures qu'ils jugent appropriées, comme l'expulsion immédiate sans remboursement et l'interdiction de participer aux futurs événements de l'APN.
9. Si vous estimez que quelqu'un enfreint le Code de conduite et souhaitez le signaler, veuillez en informer immédiatement un organisateur de l'événement. Les organisateurs vous aideront à communiquer avec les responsables de l'APN appropriés, qui vous escorteront en toute sécurité, vous ou d'autres personnes, le cas échéant, ou vous apporteront une aide supplémentaire pour régler la situation en question. Votre anonymat sera protégé en tout temps.

Annexe A

Code de conduite des participants aux événements de l'APN

Je, _____, participant à l'événement de l'APN, déclare avoir lu, compris et accepté le Code de conduite de l'APN et autres règles et politiques applicables adoptées par les participants à l'événement, et je m'engage à :

1. exercer les responsabilités et les comportements attendus énoncés dans le présent Code, en tout temps, avec la diligence, le soin et la compétence nécessaires, d'une manière raisonnable et prudente;
2. respecter et promouvoir les règles et les politiques de l'APN, y compris le présent Code et les décisions du(de la) président(e) de la rencontre et du(de la) directeur(trice) général(e);
3. me comporter dans un esprit de collaboration et de respect envers les autres participants présents à l'événement de l'APN.
- 4.

Signature : _____ Date : _____

Participant

L'Assemblée générale annuelle de l'Assemblée des Premières Nations est un événement public où des photographies, des enregistrements audio et vidéo peuvent avoir lieu. En assistant à l'événement, tous les délégués consentent à la publication potentielle de photos et d'enregistrements audio/vidéo de l'événement par l'Assemblée des Premières Nations. Tous les participants devront respecter le code de conduite pour participer à l'événement.